

**DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ**

**Sujet : Comment l'innovation peut-elle contribuer à reculer les limites
écologiques d'une croissance soutenable ?**

**Programme officiel :
Science économique**

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	<p>-Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs.</p> <p>-Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.</p> <p>-Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.</p> <p>-Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.</p> <p>-Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.</p>

Exploitation possible des documents :

Document 1	<p>Ce document propose des exemples d'innovations de procédé permettant de réduire l'impact écologique de la croissance économique (moins pollution, moins réchauffement climatique, préservation des ressources).</p> <ul style="list-style-type: none"> - exemples de nouvelles technologies peu voire pas polluantes du fait d'une dépollution des rejets : les technologies ajoutées. - exemples de nouvelles technologies qui utilisent moins de ressources naturelles fossiles car moins gourmandes en énergie et donc peu émettrices de GES : les technologies intégrées.
Document 2	<p>- La croissance économique a un impact environnemental. Effectivement, la croissance du PIB et celle des émissions de CO2 sont corrélées positivement dans les deux pays en développement présentés (Chine et Brésil) : la croissance économique est, dans l'ensemble, à l'origine d'une hausse des émissions de CO2. Ainsi, en Chine, la hausse continue du PIB s'est accompagnée d'émissions de CO2 de plus en plus fortes : selon la Banque Mondiale, en 1989, le</p>

	<p>PIB s'accroît de 4,21 % et 2,15 tonnes de CO2 sont émises par habitant. Le PIB augmente ensuite chaque année du tableau et les émissions de CO2 s'élèvent à 7,41 tonnes par habitant en 2018 pour une hausse de 6,75 % du PIB, soit une augmentation des émissions de CO2 de 5,26 tonnes par habitant entre 1989 et 2018. D'ailleurs, a contrario, en 2008, au Brésil, le PIB augmente de 5,09 % alors qu'il baisse de 0,13 % en 2009 et dans le même temps, les émissions de CO2 ont diminué de 0,13 tonne de CO2 par habitant.</p> <p>- Cette corrélation positive n'est pas systématique. Les innovations peuvent aider à reculer les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. En effet, contrairement aux pays en développement, la France voit ses émissions de CO2 diminuer à partir de 2001 alors que le PIB progresse chaque année présentée sauf en 2009 : les émissions de CO2 passent de 6,14 tonnes par habitant avec une hausse du PIB de 1,98 % à 4,62 tonnes par habitant en 2018, le PIB augmentant de 1,79 % cette année-là.</p>
Document 3	<p>La croissance économique conduit à l'épuisement des ressources naturelles ici renouvelables, ce qui peut la ralentir. Des espèces de poissons sont surexploitées, ce qui nuit à leur renouvellement et leur part progresse de 25 points entre 1974 et 2017 : environ 10 % des stocks de poissons marins mondiaux sont surexploités en 1974 contre environ 35 % en 2017. Inversement, en 1974 et 2017, les poissons sous-exploités représentent respectivement environ 40 % et 8 % des stocks de poissons marins mondiaux, soit une baisse de 32 points.</p>
Document 4	<p>Les investissements favorables au climat c'est-à-dire favorisant les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de transition énergétique progressent et permettent de reculer les limites écologiques auxquelles se heurtent une croissance économique soutenable. Ces innovations peuvent être favorisées par les mesures incitatives des pouvoirs publics, par une meilleure rentabilité d'innovations auparavant trop chères comparativement aux anciens procédés ou produits, mais aussi par la demande des consommateurs plus soucieux de la préservation de l'environnement. Effectivement, selon l'I4EC, en France, en 2019, 47,9 milliards d'euros étaient consacrés aux investissements favorables au climat contre 34,8 milliards en 2011 soit 13,1 milliards d'euros de plus.</p>

Problématique possible :

L'importance des préoccupations environnementales s'est renforcée ces dernières décennies, avec une prise de conscience des effets négatifs d'une croissance économique.

La croissance économique soutenable se confronte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique). On peut dès lors se demander comment l'innovation peut contribuer à repousser ses limites.

Proposition de plan détaillé :

<p>I) Une croissance soutenable incertaine en raison des limites écologiques</p>	<p>II) Mais, l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance soutenable</p>
<p>A) La croissance économique engendre de la pollution et un réchauffement climatique qui rendent difficile sa soutenabilité</p>	<p>A) Des innovations nécessaires pour reculer les limites écologiques de la croissance soutenable</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La croissance économique est source de pollution, ayant comme conséquence des dégâts environnementaux et en particulier un réchauffement climatique. (document 2, exemple de la Chine), ce qui remet en cause sa soutenabilité. Une croissance soutenable ou durable doit préserver le capital naturel pour permettre aux générations futures de se développer. • Ces conséquences négatives de la croissance économique conduisent à un dérèglement climatique s'accompagnant d'ouragans, de périodes de sécheresses, d'inondations ... qui peuvent détruire des entreprises, les mettre, temporairement, à l'arrêt, mais aussi, entraîner des pertes humaines, des migrations de populations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les attentes des consommateurs sont de plus en plus fortes : ils sont donc prêts à payer un prix plus élevé pour des produits peu ou pas polluants. De même, la raréfaction des ressources naturelles engendre une hausse de leur prix, ce qui accroît la rentabilité de procédés alternatifs moins polluants et plus coûteux. • Des innovations de produits et de procédés peuvent réduire l'impact de la croissance sur la pollution, donc sur le réchauffement climatique (documents 1 et 2, exemple de la France). De même, des innovations de procédés et de produits peuvent aider à préserver les ressources naturelles (document 1).
<p>B) De même, produire conduit à l'épuisement des ressources naturelles, actuellement indispensables</p>	<p>B) Par différents aspects, l'innovation permet de relever les défis d'une croissance soutenable</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La croissance économique conduit aussi à la destruction du capital naturel : la production de richesses conduit effectivement à un épuisement des ressources naturelles (document 3). • Cette surexploitation des ressources naturelles expose l'économie mondiale à une pénurie, qui peut affecter la soutenabilité de la croissance économique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces changements incitent les entreprises à effectuer des dépenses d'investissements favorables au climat. (document 4). Les économies post-industrielles ont ainsi tendance à augmenter leurs dépenses en innovations favorables à l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. • Les innovations assurent ainsi un renouveau des produits et procédés, faisant progressivement disparaître des technologies énergivores et consommatrices de ressources naturelles (processus de destruction créatrice).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question : Comment les avantages comparatifs peuvent-ils expliquer le commerce international ? (4 points)

Science économique

Quels sont les fondements du commerce international et l'internationalisation de la production ?

Réponse possible :

L'internationalisation de la production repose sur le modèle théorique des avantages comparatifs développé par D. Ricardo, qui permet de comprendre la spécialisation des pays.

- On parle d'avantages comparatifs (Ricardo) pour désigner le fait qu'un pays retire un avantage à se spécialiser dans les secteurs où sa productivité est comparativement la meilleure (production pour laquelle son coût relatif est le plus faible que celui de l'autre pays), et à commercer ensuite pour se procurer les autres produits nécessaires, en échange de sa production nationale.
- Le modèle montre que les pays ont toujours intérêt à se spécialiser, selon leur avantage comparatif (qui peut provenir des dotations factorielles dont il dispose), et à échanger.

Deuxième partie (6 points) : Étude d'un document

Sociologie et science politique

Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez la part des salariés et des indépendants selon le sexe. (2 points)

Réponse possible :

- En 2019, selon l'INSEE, en France, 8,8 % des femmes actives ont un statut d'indépendant tandis que 15,3 % des hommes actifs ont ce statut. La part des hommes actifs indépendants est presque 2 fois supérieure à celle des femmes actives.
- En 2019, selon l'INSEE, en France, 91,2 % des femmes actives sont salariées contre 84,7 % des hommes actifs soit un écart de 6,5 points de pourcentage.
- On constate que les femmes actives ont davantage un statut de salarié que les hommes actifs. On note que leur part est supérieure à la moyenne (91,2 % contre 87,9 % pour l'ensemble des actifs).

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que certaines personnes sont davantage touchées par la précarisation. (4 points)

Réponse possible :

- La précarisation est une augmentation des situations instables qui ne permettent pas de trouver une place et un statut solides et définitifs dans la société.

- Dans ce document on peut assimiler cette précarisation à la part des personnes occupant un emploi en CDD ou en intérim.
- Certaines catégories d'actifs sont plus touchées par la précarisation. En effet, 28,4 % des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi en CDD contre 8,5 % des actifs âgés de 25 à 49 ans en 2019, en France, soit une différence de 19,9 points de pourcentage.
- Les jeunes actifs sont également surreprésentés parmi les personnes occupant un emploi en intérim (6,9 % contre 2,4 % pour l'ensemble des actifs soit environ trois fois plus).
- La précarisation touche également davantage les femmes que les hommes. 11,1 % des femmes actives occupent un emploi en CDD contre 7,2 % des hommes actifs. À l'inverse 3,3 % des hommes actifs occupent un emploi en intérim contre 1,5 % des femmes actives.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la protection sociale contribue à la justice sociale.

Programme officiel : Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document présente les modalités de la redistribution horizontale et verticale dans le cadre de la protection sociale. Il permet d'identifier et de distinguer les logiques d'assurance (solidarité professionnelle) et d'assistance (solidarité collective). On y distingue les formes de financement de la protection sociale, par l'impôt (lien avec la fiscalité) et les cotisations sociales.
Document 2	Ce document présente le montant (en milliards d'euros) et la structure (en %) des prestations sociales dans le cadre de la protection sociale. Il illustre le système de redistribution monétaire visant à prendre en charge les risques sociaux (chômage, santé, vieillesse...) et à lutter contre les inégalités. Les dépenses liées à la vieillesse et à la santé représentent respectivement 45,4 % et 35,1 % des prestations sociales en 2019. Ce sont les deux risques pour lesquels les dépenses de protection sociale sont les plus élevées, et la part cumulée des deux branches représente 2/3 des dépenses.

Document 3	<p>Le document montre que les effets de la redistribution sur la pauvreté diffèrent selon les caractéristiques sociodémographiques de la population. D'une manière générale, les transferts socio-fiscaux réduisent les inégalités de niveaux de vie dont les écarts sont bien plus élevés avant la redistribution qu'après (le taux de pauvreté passe de 22 % à 14 % de la population).</p> <ul style="list-style-type: none"> - le taux de pauvreté baisse significativement pour les familles monoparentales et les familles de 4 enfants et plus (environ 20 points d'écart avant et après redistribution). - le taux de pauvreté chez les salariés est divisé par 2 après la redistribution (de 12 % à 6 % de pauvres parmi les salariés). La redistribution réduit donc la part des travailleurs pauvres.
------------	---

Raisonnement possible :

La protection sociale (système de solidarité et de redistribution couvrant les principaux risques sociaux comme la santé, le chômage, la vieillesse...) contribue à la réduction des inégalités et de la pauvreté, favorisant la justice sociale. Deux logiques s'articulent dans le système français de protection sociale, une logique d'assurance et une logique d'assistance.

Après la seconde guerre mondiale, l'État Providence instaure un système d'assurances sociales reposant sur des cotisations sociales.

- Financée par les cotisations sociales, la protection sociale peut verser des prestations contributives selon une logique d'assurance (document 1), assurant une forme de redistribution horizontale entre malades et bien portants, par exemple, actifs occupés et retraités.

- Ce principe assurantiel, hérité du modèle bismarckien (ou corporatiste, car les prestations sont contributives) ne vise pas spécifiquement à réduire les inégalités mais à assurer un revenu en cas de réalisation d'un risque social (perte de travail, maladie, vieillesse...). Les dépenses de santé représentent ainsi 35 % des dépenses de protection sociale en 2019 (document 2).

La protection sociale s'organise aussi autour de la fiscalité dans le cadre d'une justice correctrice qui vise davantage à l'égalité des situations.

- Les impôts permettent de verser des prestations sociales non contributives relevant de l'assistance (document 1), qui témoignent cette fois d'une redistribution verticale (des plus riches vers les plus démunis). On peut citer les exemples du RSA, de l'allocation adulte handicapé ou encore du minimum vieillesse.

- Dans ce cadre, la redistribution réduit les inégalités de situations, en assurant des ressources pour les catégories les moins favorisées. Ce principe de l'assistance est issu du modèle beveridgien de la protection sociale. Par exemple on observe que le taux de pauvreté baisse significativement pour les familles monoparentales et les familles de 4 enfants et plus (environ 20 points d'écart) (document 3).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B **PROPOSITION DE CORRIGÉ**

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : À l'aide d'un mécanisme, vous expliquerez comment la politique monétaire de la Banque centrale européenne peut agir positivement sur la conjoncture économique européenne. (4 points)

Science économique

Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Réponse possible :

- La politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) peut être définie comme l'ensemble des moyens mis en œuvre par la BCE, pour agir sur l'offre de monnaie et les taux d'intérêt afin d'atteindre ses objectifs. L'objectif principal de la BCE est la stabilité des prix.
- La BCE peut agir positivement sur la conjoncture économique européenne à l'aide de son principal instrument : la fixation des taux d'intérêt directeur. Les taux d'intérêt directeurs concernent principalement les taux auxquels les banques commerciales peuvent emprunter auprès de la banque centrale afin d'obtenir de la monnaie centrale (refinancement) et ainsi accorder des prêts aux ménages et aux entreprises.
- Ainsi, en baissant son taux d'intérêt directeur, l'action de la BCE permet une augmentation de la demande globale. En effet, cette baisse, en permettant une réduction du coût du crédit, peut inciter les agents économiques à recourir aux prêts pour financer les investissements et la consommation, ce qui permettra à la demande globale d'augmenter et entraînera une augmentation de la production de biens et services et de la croissance économique.

Question 2 : Comparez les théories des classes sociales de Karl Marx et de Max Weber. (3 points)

Sociologie et science politique

Comment est structurée la société française actuelle ?

Réponse possible :

Les théories des classes sont, d'une manière générale, une façon de penser ce qui fonde les inégalités dans les sociétés démocratiques.

Les thèses de Karl Marx et de Max Weber présentent à ce titre certains points communs. Dans les deux théories, les classes sociales peuvent être appréhendées comme des groupes sociaux de grande taille qui sont fondés sur le partage d'un même critère économique. Dans les deux cas, ces théories s'intéressent aux inégalités produites par la place occupée dans le système économique. La comparaison des deux théories fait cependant apparaître des différences importantes :

- Alors que, dans un mode de production auxquelles elles sont liées, les classes sociales selon Marx sont fondées sur le fait de posséder (pour la bourgeoisie capitaliste) ou non (pour le prolétariat) les moyens de production et induisent un rapport d'exploitation et de domination d'une classe sur l'autre, la théorie de Weber, elle, fonde les classes sociales sur la situation économique, mais la propriété n'en constitue qu'un aspect. Une classe est pour lui un ensemble d'individus partageant une même "situation de classe", autrement dit des chances semblables de se procurer des biens : ici, le rapport d'exploitation n'existe pas nécessairement et la société apparaît moins polarisée.
- Il en résulte une deuxième différence : là où, pour Marx, les rapports sociaux de classe sont intrinsèquement conflictuels, ils peuvent ne pas l'être chez Weber et induisent alors une conception plus pacifiée de la société.
- Là où Marx confère aux classes sociales et au seul ordre économique un rôle central dans la structuration sociale, Weber, lui, propose une vision dans laquelle les classes sociales ne constituent qu'un découpage parmi d'autres. Ainsi, dans l'ordre social, fondé sur les inégalités de prestige, des « groupes de statut » occupent des positions structurantes, de même que les partis politiques dans l'ordre du pouvoir. Weber conçoit donc une vision multidimensionnelle de la société - dans laquelle les classes sociales ne sont qu'un élément parmi d'autres - alors que Marx ne propose qu'une vision économique unidimensionnelle.
- enfin, alors que dans la théorie de Marx, les identifications aux classes sociales sont subjectivement vécues (conscience de classe), dans l'approche de Max Weber, les classes sociales reposent sur des inégalités objectivement mesurées : en ce sens, les classes sociales ne sont pas les puissances agissantes qu'elles sont chez Marx.

Question 3 : Montrez, à l'aide de deux exemples, que l'engagement politique peut prendre des formes variées. (3 points)

Sociologie et science politique

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Réponse possible :

- L'engagement politique peut se définir comme le fait, pour un individu, de prendre parti sur des problèmes politiques, par son action ou ses discours. L'engagement politique peut prendre des formes diverses et ne se réduit pas au vote.
- Les individus peuvent s'engager *via* le militantisme. En effet, en participant aux actions menées par un parti politique, un syndicat, une association ou un mouvement social, les individus peuvent s'engager activement dans la vie politique. Par exemple, en participant à la Marche pour le climat, à la suite de l'appel à la grève des étudiants initiée en 2019 par la militante Greta Thunberg, les personnes présentes cherchaient à inciter l'exécutif à accentuer la lutte contre le réchauffement climatique.
- Les individus peuvent également s'engager par le biais de la consommation engagée, en choisissant de consommer, ou au contraire, de ne pas consommer des produits spécifiques, pour des raisons politiques. Par exemple, les végétariens peuvent refuser de consommer de la viande afin de militer en faveur du bien-être animal ou pour limiter leur impact écologique.

Deuxième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la protection sociale contribue à la justice sociale.

Programme officiel : Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document présente les modalités de la redistribution horizontale et verticale dans le cadre de la protection sociale. Il permet d'identifier et de distinguer les logiques d'assurance (solidarité professionnelle) et d'assistance (solidarité collective). On y distingue les formes de financement de la protection sociale, par l'impôt (lien avec la fiscalité) et les cotisations sociales.
Document 2	Ce document présente le montant (en milliards d'euros) et la structure (en %) des prestations sociales dans le cadre de la protection sociale. Il illustre le système de redistribution monétaire visant à prendre en charge les risques sociaux (chômage, santé, vieillesse...) et à lutter contre les inégalités. Les dépenses liées à la vieillesse et à la santé représentent respectivement 45,4 % et 35,1 % des prestations sociales en 2019. Ce sont les deux risques pour lesquels les dépenses de protection sociale sont les plus élevées, et la part cumulée des deux branches représente 2/3 des dépenses.
Document 3	Le document montre que les effets de la redistribution sur la pauvreté diffèrent selon les caractéristiques sociodémographiques de la population. D'une manière générale, les transferts socio-fiscaux réduisent les inégalités de niveaux de vie dont les écarts sont bien plus élevés avant la redistribution qu'après (le taux de pauvreté passe de 22 % à 14 % de la population). - le taux de pauvreté baisse significativement pour les familles monoparentales et les familles de 4 enfants et plus (environ 20 points d'écarts avant et après redistribution). - le taux de pauvreté chez les salariés est divisé par 2 après la redistribution (de 12 % à 6 % de pauvres parmi les salariés). La redistribution réduit donc la part des travailleurs pauvres.

Raisonnement possible :

La protection sociale (système de solidarité et de redistribution couvrant les principaux risques sociaux comme la santé, le chômage, la vieillesse...) contribue à la réduction des inégalités et de la pauvreté, favorisant la justice sociale. Deux logiques s'articulent dans le système français de protection sociale, une logique d'assurance et une logique d'assistance.

Après la seconde guerre mondiale, l'État Providence instaure un système d'assurances sociales reposant sur des cotisations sociales.

- Financée par les cotisations sociales, la protection sociale peut verser des prestations contributives selon une logique d'assurance (document 1), assurant une forme de redistribution horizontale entre malades et bien portants, par exemple, actifs occupés et retraités.

- Ce principe assurantiel, hérité du modèle bismarckien (ou corporatiste, car les prestations sont contributives) ne vise pas spécifiquement à réduire les inégalités mais à assurer un revenu en cas de réalisation d'un risque social (perte de travail, maladie, vieillesse...). Les dépenses de santé représentent ainsi 35 % des dépenses de protection sociale en 2019 (document 2).

La protection sociale s'organise aussi autour de la fiscalité dans le cadre d'une justice correctrice qui vise davantage à l'égalité des situations.

- Les impôts permettent de verser des prestations sociales non contributives relevant de l'assistance (document 1), qui témoignent cette fois d'une redistribution verticale (des plus riches vers les plus démunis). On peut citer les exemples du RSA, de l'allocation adulte handicapé ou encore du minimum vieillesse.

- Dans ce cadre, la redistribution réduit les inégalités de situations, en assurant des ressources pour les catégories les moins favorisées. Ce principe de l'assistance est issu du modèle beveridgien de la protection sociale. Par exemple on observe que le taux de pauvreté baisse significativement pour les familles monoparentales et les familles de 4 enfants et plus (environ 20 points d'écart) (document 3).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.